



NAO Enfin la reconnaissance ?

☎ 0387207536 / 0608756243

Web <http://tdf-UNSA.org>
Twitter <http://twitter.com/TdfUNSA>

Le 29 Janvier 2020

Lors de la troisième et dernière séance sur la Négociation Annuelle Obligatoire, suite aux demandes des différentes Organisations Syndicales, la direction a notamment fait part de ses dernières propositions

Pour l'UNSA, la direction a fait un pas pour répondre au besoin de reconnaissance de l'ensemble des collaborateurs

Propositions définitives de la Direction :

- Augmentations individuelles : + 2,5 %. Dont 0,3% au titre des évolutions professionnelles en 2020
Pour l'UNSA, le point d'équilibre minima est atteint.
- Enveloppe spécifique de 200 k€ brut pour les rattrapages salariaux (Hommes / Femmes ; bas salaires, cas particuliers). Par ailleurs, confirmation que les évolutions salariales liées à Empower+ seront gérées hors NAO.

Ces propositions sont conformes à notre demande

- Frais de missions :
 - ✓ A l'étranger : Revalorisation des découchers à 200€ actée
 - ✓ En France : Revalorisation de l'enveloppe du découcher à hauteur de 115 €.

Cette proposition va dans le bon sens mais reste en deçà de la réalité de terrain surtout à Paris

- Grands déplacements : Augmentation des primes
 - ✓ De 15€ à 20 € pour 1 ou 2 nuits,
 - ✓ De 35€ à 40 € à partir de 3 nuits,
 - ✓ De 65€ à 75 € pour un week-end

Pour l'UNSA, un effort supplémentaire a été réalisé mais reste en deçà de nos attentes

- Revalorisation de la participation employeur au repas de midi confirmée :
 - Tickets restaurant à 9.25€ dont 5.55€ pris en charge par TDF
 - Prime absence cantine revalorisée à 5.55€
 - Participation au restaurant sur Lille à hauteur de 4,50€ et Cesson la Tour à 6,20€.

L'UNSA prend acte de ces propositions

De plus, lors de cette réunion, l'UNSA a soutenu la demande de la CGT de TDF pour que le cas des REO suppléants soit pris en compte, hors NAO, lors de la campagne des EPI (entretien de performance individuelle).

D'autre part, la Direction de TDF s'engage à négocier sur les mobilités entre le domicile et le lieu de travail (loi LOM) dans le cadre de la négociation Qualité de Vie au Travail.

Même si l'UNSA reconnaît que ces dernières propositions vont dans le bon sens, nous espérons qu'elles soient de nature à satisfaire l'ensemble des salariés